



COMPTE RENDU DU CE TECHNIQUE DU 25 JUIN 2014

Le : 1 juillet 2014 – TG19

Effectif à ce jour : 4 162 personnes en CDI + 143 personnes CDD, parmi ces effectifs, nous comptons 497 femmes (11.54%).

Horaires fin de semaine : 12 personnes

Temps partiel : 102 personnes

A ce jour, 90 intérimaires dans l'usine dont 9 femmes, repartis comme suit :

- **Emboutissage** : 8 personnes
- **DLI** : 6 personnes
- **Montage** : 59 personnes
- **SRH** : 3 personnes
- **Peinture** : 1 personne
- **Tôlerie** : 13 personnes

Détachés : 392 personnes.

Les principaux sites :

MCA : 56 personnes	CLEON : 60 personnes
SOVAB : 107 personnes	FLINS : 37 personnes
Techno centre : 41 personnes	

FORCE OUVRIERE est intervenu afin qu'une fois pour toute, ces salariés puissent toucher leurs indemnités journalières en début de mois. La Direction a prit le message, reste qu'elle le fasse appliquer.

Au 31 mai, il y avait 646 personnes inscrites dans le dispositif de Dispense d'Activité. 87 départs sont à venir.

Situation commerciale : Le groupe Renault a vendu 14 000 véhicules en plus sur le mois de mai (comparé à mai 2013), ces ventes sont faites principalement en Europe (13 900).

Activité usine : Il n'est pas prévu de JNT pour les mois de juillet et aout.

En prévisionnel, 4 jours sont prévus en septembre (**le 12, 26, 29, 30**).

Concernant le 20^{ème} jour de congés (**15 Aout**), il est prévu de le positionner en fin d'année (**sem. 52**).

Toute l'usine part en congés le **25 juillet**. Les horaires seront les suivants :

- **Equipe du matin** : 5h20-8h51.
- **Equipe de l'après-midi** : 8h46-12h11
- **Normal** : 7h55-10h49

Les salariés devant travailler la journée complète auront les heures de franchises à la rentrée.

La reprise est prévue pour tous le **lundi 25 août** aux horaires habituels.

Concernant la journée de rentrée scolaire, le sujet fit débat, pour finir sur un engagement de la Direction : Tous les moyens seront mis en œuvre pour satisfaire le maximum de salariés concernés.

L'avenir nous dira si c'était du vent !!!

Hier matin, s'est tenu la négociation concernant la prime partage et profit (pour rappel cette négociation est obligatoire) :

100€ brut ont été annoncés pour Renault SAS et les filiales.

Ce n'est pas assez, c'est jamais assez mais à **FORCE OUVRIERE** 1 euro, c'est 1 euro et il est mieux dans la poche du salarié que celle du patron !!!

Concernant le devenir de notre accord suggestion où la Direction avait du faire une marche arrière de plusieurs mois, repoussant celui-ci de fin mars à fin juillet. Penser, que la période des congés pourrait nous faire oublier « le morceau » et faire avaler la couleuvre serait une erreur.

Nous nous sommes battus avant, pendant, nous nous battons après, qu'on se le dise !!!

FORCE OUVRIERE est intervenu hier après-midi en Central afin que la commission de suivi ICP se réunie au plus vite afin d'en tenir informé les salariés.

A l'aube du début de la commercialisation de nos véhicules haut de gamme, il serait incompréhensible de se priver de cette marche de progrès indispensable à l'entreprise pour le bien des salariés.

Vos élus FORCE OUVRIERE resteront très vigilants sur le sujet.

Concernant la négociation en cours sur la mutuelle obligatoire, **vos élus FORCE OUVRIERE** se sont réunis le jeudi 19 juin en Comité de Coordination à Paris.

A ce jour, nous ne sommes pas au bout de nos réunions. Il est encore trop tôt pour juger le sujet et pouvoir donner des tarifs.

Courant juillet et septembre, les appels d'offres seront faits et une présentation en CCE pourra avoir lieu dans cette période.

Les principaux points restant à négocier sont :

- **Richesse du panier de soins**
- **Les formules d'adhésion**
- **La participation employeur (minimum 50% pour FO)**
- **Les axes demandés à la complémentaire pour les salariés**

Vos élus FORCE OUVRIERE ne manqueront pas de vous tenir informé sur tous ces sujets.